

La Ville de Nandy recrute

Située en Seine et Marne, à 25 km de Paris, sur le territoire attractif de Sénart, Nandy, 6350 habitants, bénéficie d'un environnement privilégié avec plus de 72% de forêt et d'espaces verts, la proximité du pôle économique de Carré Sénart et des transports.



ASSISTANT/ES MATERNEL/LES (H/F)

Rattaché(e)s à la Crèche Familiale de la ville, vous contribuerez à la mise en œuvre du projet d'établissement en collaboration avec la Directrice du service. Vous veillerez au bien-être et au développement des enfants, accompagnerez l'équipe dans ses pratiques auprès des enfants et soutiendrez les familles dans leur parentalité.

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueillir les enfants de la crèche familiale à votre domicile de 7h30 à 18h30
- Favoriser l'éveil, l'épanouissement, le bien-être, la sécurité affective et physique des enfants dans la journée (repas, sommeil, change, jeux, etc.)
- Savoir suivre l'évolution de l'enfant pour lui proposer des activités adaptées à son développement
- Respecter le rythme, l'individualité de chaque enfant et l'accompagner dans ses acquisitions
- Adapter son domicile en réponse aux besoins de l'enfant
- Échanger ses observations et sa perception du vécu de l'enfant et de sa famille, favoriser la communication avec la Directrice de la crèche familiale et avec les familles
- Assurer une bonne hygiène tant pour l'enfant que pour elle ainsi qu'un bon entretien de son domicile et du matériel
- Avoir une réponse professionnelle à l'attente de conseil des parents.
- Participer aux réunions de groupe
- Participer aux animations et aux activités organisées par l'équipe de la crèche pour les enfants
- Participer aux journées pédagogiques
- Participer aux réunions d'équipe

CADRE DE TRAVAIL, REMUNERATION ET AVANTAGES

- Recrutement contractuel
- Catégorie hiérarchique C
- 39 jours de congés annuels dont 3 semaines minimum sur la période estivale
- Rémunération smic horaire + coefficient multiplicateur du smic de 0,321
- CNAS + Association du personnel + invitations à tous les événements du personnel communal (Noël des enfants, soirée du personnel, vœux du Maire, réunions...)
- Politique de formation attractive
- Informations complémentaires auprès de la Direction du Multi-accueil au 01.60.63.95.29

PROFIL ET SAVOIR FAIRE

- Agrément départemental obligatoire
- Formation obligatoire préalable de 120 heures définie par le Ministère des affaires sociales
- Sens de l'écoute, discernement
- Concilier vie pro/vie perso
- Hygiène du logement irréprochable
- Sens du service public
- Discrétion professionnelle
- Travail en équipe

Vous correspondez à ce profil ?

Venez rejoindre notre Crèche Familiale !

Adressez votre candidature (lettre de motivation et CV) à :
M. le Maire
9 place de la Mairie
77176 NANDY

Ou par mail à recrutement@nandy.fr

